Au sein de la Région Grand Est, dans un environnement privilégié tant par la qualité du cadre de vie que par la richesse et la variété de son patrimoine, l'Agglomération de Chaumont (45 000 habitants – 63 communes) s'illustre par une politique volontariste soucieuse d'apporter à sa population un cadre de vie répondant aux besoins de chacun.
*Dans un écrin de nature, **Chaumont bénéficie d'un cadre privilégié**, loin du stress des grandes métropoles. **La qualité de vie** est un concept qui a du sens ici. Sa ceinture forestière, ses parcs, dont le jardin Agathe Roullot et ses promenades en font une véritable ville à la campagne, **ville où il fait bon vivre**.*
*Ville de l'affiche, Chaumont accueille la biennale internationale de design graphique. Le Signe, Centre national du graphisme, accueille professionnels, étudiants, expositions permanentes… Un équipement qui complète l'**offre culturelle déjà fournie** avec le cinéma multiplexe « A l'affiche », la médiathèque des Silos « Maison du livre et de l'affiche », le théâtre « le Nouveau Relax » – scène conventionnée, le conservatoire, les musées, la MJC « Maison des jeunes et de la culture », Les Rendez-vous du cinéma européen, les Journées du patrimoine, le Salon du livre, les concerts… **La vie culturelle, rythmée par des saisons culturelles, couvre tous les domaines du spectacle et des arts plastiques**. L'été, Chaumont Plage et Les Estivales font le bonheur des plus jeunes avec un ensemble d'animations le plus souvent gratuites, en complément d'actions organisées par un tissu associatif dense.*

L'Agglomération recrute pour les services mutualisés de l'Agglomération et de la Ville de Chaumont, en mobilité interne/externe, par voie statutaire ou à défaut contractuelle :

Conseiller en prévention et inclusion (H/F)

(Catégorie B/B+ – Filière technique)
Lieu d'affectation : Chaumont

Au sein de la Direction des Ressources Humaines et, sous l'autorité de la chef du service santé au travail, vous aurez pour principales missions :

Participer à la définition, à la mise en œuvre et au suivi de la politique de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail :

- analyser les risques professionnels et les conditions de travail,
- participer à l'élaboration du programme pluriannuel de prévention, assister et coordonner sa mise en œuvre,
- élaborer des dispositifs de prévention intégrée, et à ce titre intervenir sur les thématiques de maintien dans l'emploi, d'aménagement des locaux, d'organisation du travail et de qualité de vie au travail,
- assister et contribuer aux projets de la collectivité et des services en matière de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail (aide technique, juridique et organisationnelle),
- participer à la mise en œuvre du système de management de la sécurité prenant en compte l'évaluation des risques.

Conseiller et assister la FSSSCT, les services et les agents :

- formuler des avis / propositions pour aider la hiérarchie dans ses décisions en indiquant les objectifs, les résultats attendus et les moyens mis en œuvre,
- participer à la préparation et aux réunions de la FSSSCT,
- participer aux réunions de travail avec le secrétaire de la FSSSCT.

Mettre en place, coordonner et suivre le pilotage de la sécurité et de la santé au travail (PISST) :

- contribuer à la rédaction et à l'actualisation du Document Unique,
- analyser les situations de travail et comparer les effets au regard des objectifs définis en amont,
- procéder, en fonction du matériel disponible, aux mesures physiques des ambiances de travail relatives à la sécurité et la santé au travail ainsi qu'aux conditions de travail,
- exploiter les résultats de l'évaluation pour les stratégies futures et élaborer des tableaux de bord de suivi des actions,
- formuler et communiquer un avis consultatif à la demande de l'autorité territoriale dans le cadre du FSSSCT.

Sensibiliser et former à la santé et la sécurité au travail :

- concevoir, animer et évaluer des actions de formation / sensibilisation à destination des agents, en fonction des besoins identifiés puis validés par la collectivité,
- participer à l'élaboration du plan de formation en concertation avec le Pôle Emplois / Compétences.

Participer à la définition, à la mise en œuvre et au suivi de la politique d'inclusion (handicap) :

- suivre administrativement les BOE, réaliser la déclaration annuelle, être l'interlocuteur du FIPHFP, constituer et suivre des dossiers d'aide au financement, etc…,
- mener des études de poste et proposer des aménagements,
- sensibiliser et communiquer sur les handicaps.

Elaborer des rapports, bilans, diagnostics et statistiques :

- réaliser des statistiques sur les risques professionnels,
- collecter et analyser les données en matière de sécurité et de santé au travail afin d'établir périodiquement un diagnostic général,
- participer à l'élaboration du rapport annuel sur la santé, la sécurité et les conditions de travail,
- veiller à la bonne tenue des documents réglementaires,
- aider à la résolution des procédures d'alerte et / ou de retraits pour un danger grave et imminent,
- exploiter les observations du Registre de santé et de sécurité au travail.

Analyser les accidents de service, les accidents du travail et les maladies professionnelles :

- informer et conseiller les agents sur les démarches à réaliser dans le cadre d'un AT-MP (déclaration, suivi, droits à allocation temporaire d'invalidité) et instruire les dossiers correspondants,
- réaliser certaines enquêtes après accidents ou demande de reconnaissance d'une pathologie d'un agent au titre de la maladie professionnelle,
- assurer le suivi des procédures (suivi des déclarations, des certificats médicaux, des expertises complémentaires, dossier ATI...),
- proposer les mesures de prévention qui peuvent en découler.

Actualiser les connaissances et veille réglementaire et technique :

- assurer la veille réglementaire en matière de santé et de sécurité au travail et diffuser les informations, gérer la documentation spécifique,
- effectuer éventuellement des études comparatives de solutions mises en œuvre dans d'autres organisations,
- capitaliser sur les projets et actions innovantes,
- contribuer et participer à un réseau professionnel (E-Communauté du CNFPT, ANDRH prévention) afin notamment de prendre connaissance des solutions mises en œuvre dans d'autres organisations.

Compétences et aptitudes :

- diplôme d'enseignement supérieur en hygiène et sécurité au travail
- maîtriser les outils informatiques
- avoir la capacité à travailler en équipe
- être réactif, force de proposition et autonome
- savoir planifier son travail et respecter les échéances
- être doté(e) de qualités relationnelles et d'un sens de la communication
- expérience sur poste similaire
- permis B

Poste à temps complet à pourvoir immédiatement.
Horaires variables selon le règlement intérieur du temps de travail.
Rémunération selon profil et expérience (catégorie B de la Fonction Publique Territoriale).
Prestations d'action sociale : chèques déjeuners, adhésion au CNAS, contrat collectif prévoyance et santé (participation employeur mensuelle de 7 euros et 15 euros), etc., ...

Candidature (lettre de motivation + CV) à adresser avant le 16 octobre 2026 à : Monsieur le Président, C'SAM, 5 Avenue Emile Cassez, B.P 32116, 52904 CHAUMONT Cedex 9 ou par mail à recrutement@agglo-chaumont.fr

Renseignements : Madame Mégane VALIENTE, Directrice des ressources humaines, au 06.72.79.26.07 ou par mail à mvaliente@agglo-chaumont.fr

L'Agglomération de Chaumont collecte vos données personnelles dans le cadre de votre candidature. Vos données sont traitées à la condition que vous ayez manifesté votre consentement (Article 6.a du RGPD).
Vos données personnelles sont gérées exclusivement par la Direction des Ressources Humaines dans le cadre du processus de recrutement. Vos données ne font pas l'objet de transferts hors du territoire de l'Union Européenne.
Vos données personnelles seront conservées pendant 2 ans ou de votre durée d'activité au sein de la collectivité.
Conformément à la réglementation applicable, vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition, de rectification, d'effacement à la conservation et à la communication sur vos données personnelles. Aussi, vous bénéficiez, en toute hypothèse, du droit de retirer votre consentement à tout moment.
Vous pouvez faire valoir vos droits en contactant : dpo@cdg52.fr
En tout état de cause, vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.